

Classification des exploitations du Grand Est

GROUPE 4 : Grandes exploitations d'élevage bovin extensif, associant des terres cultivées

Sous-ensemble à dominante Elevage	Sous-ensemble à dominante Grandes Cultures	Sous-ensemble à dominante Cultures Permanentes
Groupe 1 : Moyennes exploitations, cultures et élevage intensif	Groupe 2 : Petites exploitations de cultures, avec ou sans élevage	Groupe 6 : Grandes exploitations
Groupe 3 : Petites exploitations herbagères	Groupe 5 : Grandes exploitations spécialisées en cultures	Groupe 7 : Petites exploitations
Groupe 4 : Grandes exploitations d'élevage bovin avec cultures		

Etude sur le champ des exploitations de plus de 25 000 euros de PBS

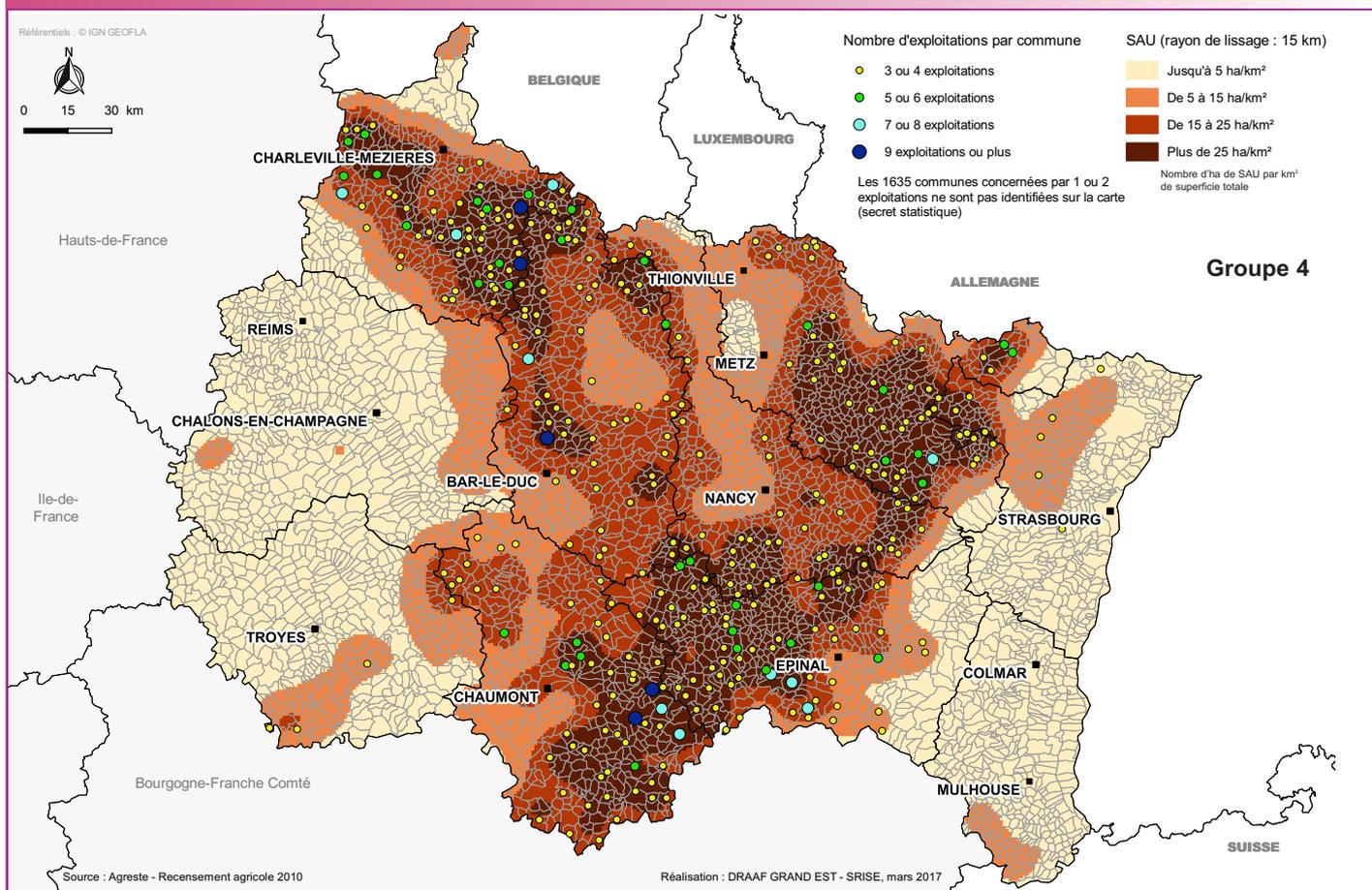
Le groupe 4 est composé de 3 527 exploitations. Ce sont des structures de taille importante, qui cultivent 788 000 ha, soit 27% de la surface régionale et détiennent 46% du cheptel régional. Les élevages sont constitués de bovins le plus souvent laitiers, mais également allaitants. Ils se caractérisent par une conduite extensive. Les assolements sont composés de céréales et d'oléagineux.

La main-d'œuvre est essentiellement familiale et les formes sociétaires permettent la mise en commun des moyens de production. Malgré la présence de grands élevages, ces structures, qui emploient 15% de la main-d'œuvre régionale, ont besoin de 1,3 UTA pour 100 hectares contre 2,14 dans la région. La proportion de chefs d'exploitation de moins de 40 ans permet d'espérer une pérennité des structures.

Le résultat de l'exploitation est de 83 300 € en moyenne ; une fois ramené à l'actif non salarié, il devient inférieur de 40% à la moyenne régionale.

Ce groupe occupe un vaste territoire et se répartit de façon homogène sur les quatre départements de l'ancienne région Lorraine, ainsi que sur la Haute-Marne et les Ardennes, dans des secteurs herbagers et de plaine céréalière.

Densité géographique des exploitations du groupe 4



Les stratégies mises en œuvre :

- agrandissement
- structures sociétaires, le plus souvent en GAEC
- combinaison des productions végétales et animales
- gestion extensive des élevages bovins

Des exploitations de grande taille

Les 3 527 exploitations réunies dans le groupe 4, représentent 10% de l'ensemble Grand Est. Ce sont les exploitations qui détiennent en moyenne les surfaces et les cheptels les plus importants et cela se traduit dans la dimension économique. Ainsi, la PBS moyenne est de 268 200 €. Seul le groupe 6, que composent les grandes exploitations Cultures Permanentes, représente des entreprises agricoles économiquement plus importantes. La dispersion est limitée : si la PBS est toujours supérieure à 100 000 €, elle excède 500 000 € dans seulement 5% des cas. La part de PBS dévolue aux productions végétales est croissante quand la taille économique des exploitations augmente, passant de 29% en moyenne pour les exploitations de PBS comprise entre 100 000 et 250 000 € à 45% pour les exploitations de PBS supérieure à 500 000 €.

La SAU moyenne, de 224 ha, est la plus élevée de tous les groupes de la classification. Les 3/4 des exploitations ont une SAU

De grandes structures, souvent en GAEC

	Groupe 4				Grand Est
	1 ^{er} quartile	Médiane	Moyenne	3 ^{ème} quartile	Moyenne
PBS en euros	184 903	236 552	268 192	314 408	194 813
SAU en ha	154,2	198,0	223,6	265,4	86,1
UGB totales	161,5	206,4	231,7	274,9	52,2
UTA totales	2,09	2,71	2,85	3,30	2,01

Source : Recensement agricole 2010

supérieure à 154 ha, alors que la moyenne de l'ensemble des exploitations de la région est de 86 ha. Comparée au groupe 3, autre groupe d'élevage herbager, elle est même supérieure au double.

De même, les UGB détenues sont les plus élevées, 232 UGB en moyenne, contre 158 pour le sous-ensemble Elevage.

Seul le groupe 6 mobilise une main-d'œuvre plus importante, avec 4,75 UTA contre 2,85.

Les exploitations du groupe 4 sont à 89% en société. Plus de la moitié des exploitations sont en GAEC. Ces structures de

	Groupe 4	Grand Est
Exploitations individuelles	396	17 030
GAEC	1 954	3 091
EARL	1 067	10 000
Autres formes sociétaires	110	3 743
Nbre total d'exploitations	3 527	33 864

Source : Recensement agricole 2010

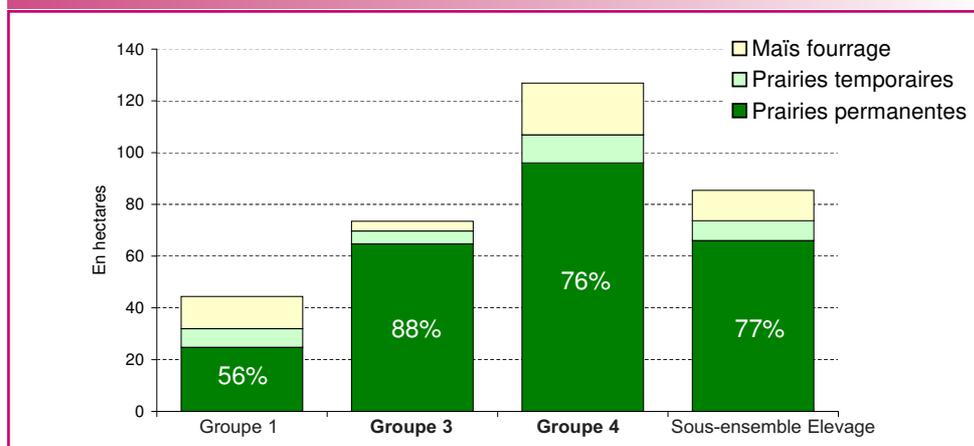
grande taille nécessitent des moyens de production et des apports de capitaux importants, que la mise en société facilite. Aussi, 44% des GAEC regroupent plus de deux associés. Les EARL également sont à 70% pluripersonnelles.

Des céréales et des prairies

Le groupe 4 couvre 27% de la SAU du Grand Est et 47% des surfaces toujours en herbe. Les terres en grandes cultures se répartissent en moyenne sur 95 ha et l'assolement est peu diversifié. Les céréales occupent les 3/4 de la surface, avec en moyenne 43 ha de blé, 21 ha d'orge et 4 ha de maïs grain. Le reste est implanté en colza. Presque toutes les exploitations cultivent des céréales et le colza est présent dans près de 70% des assolements.

La surface fourragère occupe 127 ha en moyenne et est constituée principalement pour les 3/4 de prairies permanentes et de

La part des prairies permanentes caractérise les groupes



Source : Recensement agricole 2010

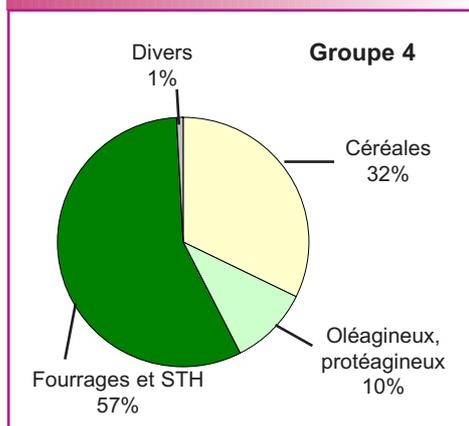
16% de maïs fourrage. 65% de la surface fourragère est pâturée (63% pour le sous-ensemble Elevage).

Comme le groupe 1, le groupe 4 se caractérise par des exploitations de polyculture-élevage. 80% des exploitations ont au moins deux ateliers avec une combinaison de l'élevage et des grandes cultures. Il existe, de plus, une complémentarité des ateliers dans la quasi-totalité des exploitations ; en effet, 92% d'entre elles orientent une part de la production végétale vers l'élevage, afin de relativiser la charge d'achat d'aliments. Cette part s'élève à 38% des quantités produites.

Dans le groupe 1, l'agrandissement éventuel s'est fait par le développement des cheptels. Le comportement est différent dans le groupe 4, où l'agrandissement est davantage dû aux surfaces cultivées.

Les exploitations du groupe 4 se répartissent dans des secteurs très herbagers, mais également dans des secteurs de grandes cultures. Selon le taux de prairies permanentes dans la SAU, les structures d'exploitation sont différentes. Plus la proportion de prairies est importante, plus le cheptel mobilisé est important. Pour autant, le chargement décroît.

Des surfaces fourragères prépondérantes dans la SAU



Source : Recensement agricole 2010

Des élevages bovins

Le groupe 4 détient 46% des UGB de la région. Ce sont presque exclusivement des bovins. C'est d'ailleurs le groupe qui détient la majeure partie des UGB bovines de la région (53%).

Dans 70% des cas, le chargement est inférieur à 2. Il est peu dispersé et montre le caractère extensif des élevages. Il présente un niveau supérieur à celui du groupe 3, autre groupe spécialisé en élevage.

Même dans les exploitations aux cheptels les plus importants, la gestion de l'élevage est extensive. Une complémentation est néanmoins assurée par le maïs dans 86% des exploitations. La part de maïs dans la surface fourragère décroît quand la part de prairies permanentes dans la SAU augmente : elle est de 20% dans les exploitations où les prairies occupent moins du quart de la SAU. Elle n'est plus que de 8% quand les prairies occupent les 3/4 de la SAU.

78% des exploitations ont un élevage de bovins laitiers. Ce groupe est le plus gros producteur de lait, il réunit 44% des exploitations laitières du Grand Est. Elles détiennent 56% de la référence régionale et 19% de la référence en vente directe. Le quota moyen détenu par exploitation est de 463 000 litres, de 27% supérieur au quota moyen régional. Le cheptel souche, de 68 vaches, est d'autant supérieur. Néanmoins, la gestion extensive des cheptels fait que la productivité par vache est identique pour les sous-ensembles de producteurs laitiers du groupe 4 et pour l'ensemble Grand Est, soit 6 800 litres. Au sein du groupe 1, les producteurs laitiers, plus intensifs dans la conduite d'élevage, présentent une productivité par vache de 7 300 litres.

57% des exploitations détiennent un cheptel allaitant (seuil d'au moins 5 vaches). Le cheptel souche est de 55 vaches, moyenne supérieure d'un tiers à l'ensemble des producteurs allaitants du Grand Est.

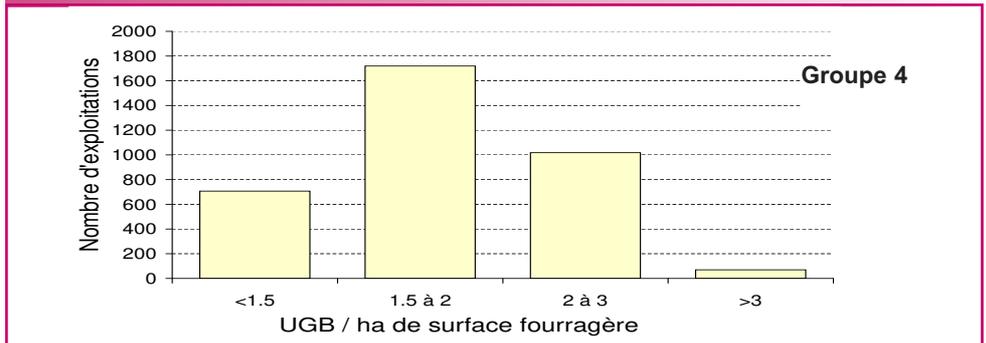
38% des détenteurs de bovins ont un cheptel mixte. Il est constitué en moyenne de 64 vaches laitières, pour un quota de 431 200 litres. La productivité par vache n'est pas différente de la moyenne du groupe. Au cheptel laitier s'ajoutent 35 vaches allaitantes. Les UGB totales détenues par ces exploitations d'élevage mixte sont nécessairement plus élevées, 266 UGB, alors qu'elles ne sont que de 207 UGB pour les producteurs strictement laitiers et 213 UGB pour les producteurs strictement allaitants. Pour ces exploitations, les prairies permanentes constituent les 3/4 de la surface fourragère. Le maïs ensilage en occupe seulement 17%. Le chargement est de 1,92 UGB/ha de surface fourragère.

Structure des exploitations selon la part de prairies permanentes dans la SAU

Groupe 4	Nombre d'exploitations	SAU en ha	Terres labourables en ha	UGB	Chargement, UGB/ha de SF	Part de maïs dans la SF
Moins de 25% de la SAU	455	299	247	199	2,02	20%
Entre 25 et 50% de la SAU	1 642	230	145	219	1,91	18%
Entre 50 et 75% de la SAU	1 229	190	75	248	1,80	14%
Plus de 75% de la SAU	201	201	33	308	1,69	8%

Source : Recensement agricole 2010

Un chargement modéré



Source : Recensement agricole 2010

Caractéristiques de la sous-population des producteurs laitiers

	Groupe 4	Grand Est
Nombre de producteurs laitiers	2 754	6 281
Quota moyen en litres	462 568	363 221
Nombre de vaches laitières	68	54
Productivité par vache en litres	6 798	6 777
SAU en ha	216	154
Part de SF dans la SAU	60%	59%
Part de STH dans la SF	74%	73%
Part de maïs fourrage dans la SF	18%	18%
Chargement UGB/ha	1,8	1,9

Source : Recensement agricole 2010

Caractéristiques de la sous-population des producteurs allaitants

	Groupe 4	Grand Est
Nombre de détenteurs d'au moins 5 vaches allaitantes	1 993	6 110
Nombre de vaches allaitantes	55	41
SAU en ha	236	155
Part de SF dans la SAU	61%	58%
Part de STH dans la SF	78%	82%
Part de maïs fourrage dans la SF	14%	7%
Chargement UGB/ha	1,9	1,8

Source : Recensement agricole 2010

Profil des exploitations selon le nombre d'ateliers

Groupe 4	Nombre d'exploitations	SAU en ha	Part de terres labourables dans la SAU, en %	Part de STH dans la SAU, en %	Part de maïs dans la SF, en %	UGB	Chargement, UGB/ha de SF	Quota, en litres
1 ou 2 ateliers sans combinaison*	676	178	32	68	13	265	1,8	395 677
2 ateliers avec combinaison *	1 812	229	61	39	16	201	1,8	323 020
Plus de 2 ateliers avec combinaison *	1 039	243	57	43	18	264	2,0	405 315

* on entend par combinaison l'association de productions végétale et animale

Source : Recensement agricole 2010

Répartition du travail (UTA)

	Groupe 4	Grand Est
Chefs et coexploitants	7 260	36 666
Conjoints non coexploitants	574	4 923
Autres actifs de la main-d'œuvre familiale	609	3 370
UTA familiales	8 443	44 959
Salariés permanents hors main-d'œuvre familiale	1 097	12 427
Saisonniers, occasionnels	440	8 914
Travail réalisé par les CUMA	8	48
Travail réalisé par les ETA	68	1 699
UTA Salariées	1 418	16 078
UTA totales	10 056	68 047

Source : Recensement agricole 2010

Des chefs plutôt jeunes

Ces grandes exploitations se caractérisent par une forte main-d'œuvre familiale, représentant 84% des UTA contre une moyenne régionale de 66%. Les familles se regroupent en forme sociétaire et assurent l'essentiel de la main-d'œuvre permanente. Ces grandes structures montrent une faible densité de main-d'œuvre pour 100 ha, soit un indicateur médian de 1,3 UTA contre 2,14 pour la région. Cette médiane apparaît bien inférieure aux deux autres groupes à dominante Elevage compte tenu de son caractère extensif.

Les chefs d'exploitation et coexploitants de ce groupe sont jeunes. Ainsi, la proportion des plus de 50 ans est de 37% contre 46% en moyenne.

La pérennité des exploitations est plus assurée que dans les autres groupes. Avec un taux de renouvellement* de 4,7 contre une moyenne régionale de 1,7. Ce groupe semble ne pas souffrir de difficulté de renouvellement. Ces chefs d'exploitation sont quasiment tous à temps plein. De plus 39% des exploitations déclarent avoir un projet de reprise quand l'un des chefs d'exploitation est âgé de plus de 50 ans.

Le taux de féminisation des chefs et coexploitants est inférieur à la moyenne (21% contre 27%).

Les chefs d'exploitation sont davantage bacheliers que la moyenne régionale.

La main-d'œuvre salariée permanente hors cadre familial est présente dans une exploitation sur trois. Elle représente 11% des UTA contre 18% en moyenne régionale. Comme pour les autres groupes, la plupart des salariés sont des ouvriers agricoles. Il convient de préciser que la moitié de ces salariés sont employés à temps plein. Les stagiaires en alternance représentent 6% des salariés.

* Taux de renouvellement : nombre de chefs de moins de 40 ans/nombre de chefs de plus de 60 ans

Des chefs rarement pluriactifs

Les chefs et coexploitants sont presque toujours exploitants exclusifs (88%). Ainsi, moins de 10% assurent une activité non agricole en parallèle de celle de responsable d'exploitation. En cas de pluriactivité, il s'agit pour l'essentiel d'une activité élective secondaire. La double activité, assez rare chez les éleveurs, est encore plus exceptionnelle.

Peu de circuits courts

Seulement 10% des exploitations commercialisent tout ou partie de leur production en circuits courts, comme la

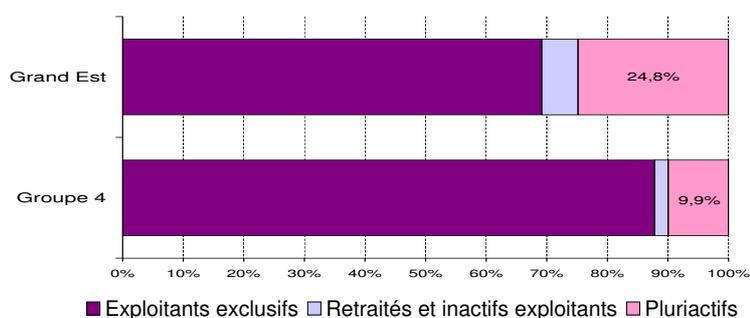
moyenne régionale. Ce type de diversification reste marginal pour un groupe qui a choisi une stratégie d'extension des surfaces, au sein d'une structure sociétaire familiale. Le circuit court peut être une stratégie secondaire visant à compléter le revenu. En cas de commercialisation directe ou réalisée par un intermédiaire, l'activité représente presque toujours moins de 10% du chiffre d'affaires.

Environ 650 exploitations développent des activités de diversification et complètent leur revenu, soit 18% contre 16% pour la région. Ces activités demeurent marginales puisque neuf fois sur dix, elles n'excèdent pas 10% du chiffre d'affaires. Cette diversification s'exerce par des activités de loisir (hébergement, restauration...), des activités forestières et de transformation du lait...

46% des exploitations déclarent une production sous signe de qualité, un peu en deçà de la moyenne régionale de 49%.

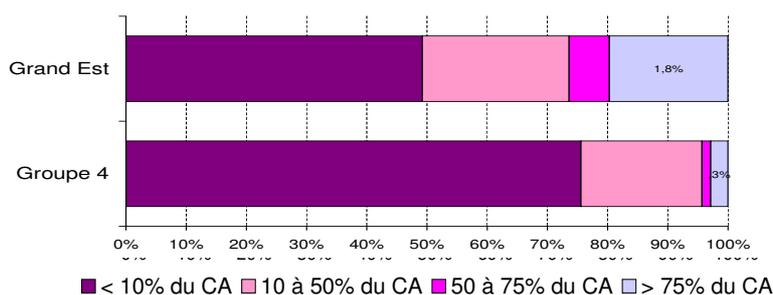
8% des exploitations se conforment à au moins un signe officiel de qualité hors viticulture (IGP, Label Rouge, AOP, Certificat de conformité) contre 2,5% au niveau régional. Pour l'essentiel, il s'agit de production bovine, lait et viande.

Des exploitants exclusifs



Source : Recensement agricole 2010

Part de commercialisation en circuits courts dans le chiffre d'affaires (hors vin)



Source : Recensement agricole 2010

Contexte économique de l'année 2010

Les aides et les résultats économiques présentés ici concernent l'année 2010. Les nouvelles mesures propres au bilan de santé de la PAC entrent en application. Suite à l'année catastrophique de 2009, la conjoncture s'inscrit dans un contexte de redressement des prix des productions végétales, qui compense les baisses des rendements dues à des conditions météorologiques défavorables. La situation du secteur laitier connaît également une accalmie, contrairement au secteur de la viande toujours impacté par la faiblesse des cours.

Un niveau d'aides important

Les exploitations du groupe 4 ont perçu 249 millions d'euros en 2010, soit 26% des aides PAC du Grand Est, 1^{er} pilier et mesures surfaciques du 2^{ème} pilier. En moyenne, cela représente 70 700 euros par exploitation, montant le plus élevé de tous les groupes.

La gestion herbagère et extensive des élevages, ainsi qu'une implantation dans des

zones défavorisées pour 46% des exploitations, font que le groupe 4 reçoit 36% des crédits du 2^{ème} pilier de la région.

Si l'aide moyenne par exploitation est la plus élevée de tous les groupes, ce n'est plus le cas quand les montants sont ramenés à l'hectare : 297 €/ha pour le 1^{er} pilier et 19 €/ha pour le 2^{ème} pilier (respectivement 318 €/ha et 15 €/ha en moyenne pour les exploitations hors Cultures Permanentes).

6% d'aides du 2^{ème} pilier

	Groupe 4	Grand Est
Aide découplée	87%	89%
Aides couplées végétales	1%	3%
Aides couplées animales	6%	4%
Aides 2 ^{ème} pilier	6%	4%
Total, en millions d'euros	249,2	954,6

Sources : ASP, SSP, aides 2010

Un résultat en deçà de la moyenne régionale

En 2010, le résultat moyen est de 83 300 € par exploitation, supérieur à la moyenne régionale et supérieur également au résultat moyen de chacun des groupes hors sous-ensemble Cultures Permanentes. Cependant, la main-d'œuvre non salariée mobilisée sur ces structures est plus conséquente. Le résultat par actif non salarié n'est plus que de 35 800 €, soit 40% inférieur à la moyenne régionale. Les groupes 3 et 4, fortement orientés vers l'élevage, dégagent les résultats les plus faibles.

La dispersion du résultat est relativement marquée. De plus, pour 22% des exploitations, il est inférieur à 20 000 € par actif non salarié (19% au niveau Grand Est).

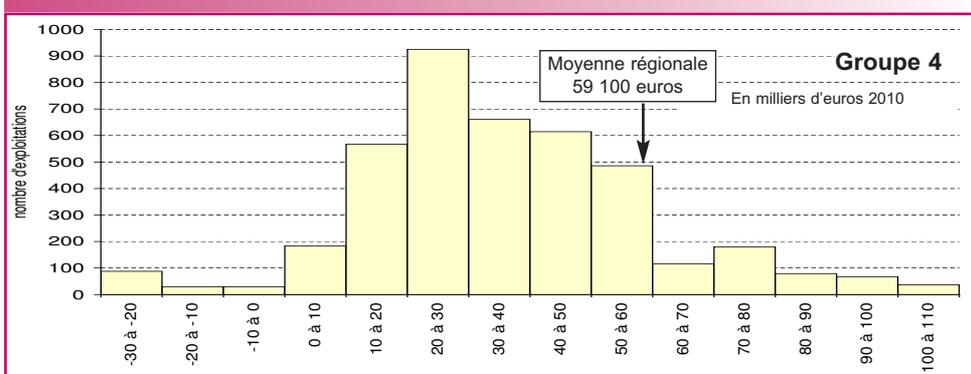
Des charges par exploitation élevées mais modérées ramenées à l'hectare

Le total des charges moyennes s'élève à 325 200 € par exploitation. La taille des structures nécessite un niveau de charges bien supérieur à la moyenne régionale. Seul le groupe 6 des grandes exploitations de Cultures Permanentes présente un niveau équivalent.

35% de ces charges sont dédiées aux consommations intermédiaires. Ramené à l'hectare de SAU, soit 485 €, ce montant montre que les exploitations sont cependant économes en intrants. Seules les petites structures d'élevage herbager du groupe 3 obtiennent un meilleur ratio, soit 350 €/ha. Hors sous-ensemble Cultures Permanentes, il est de 520 €/ha.

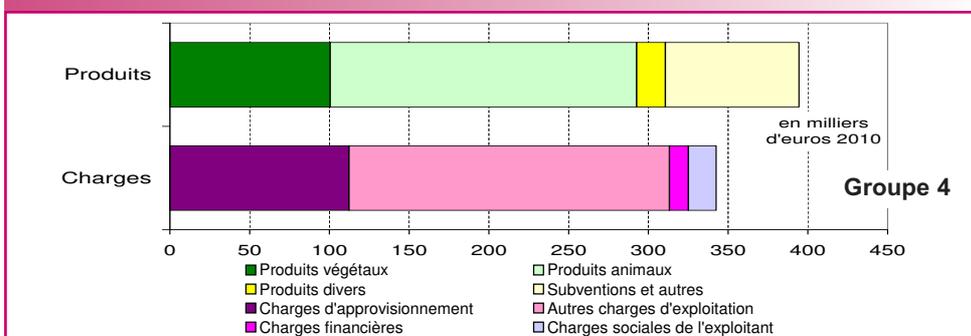
La première dépense d'intrants est celle de l'alimentation animale, soit 180 €/ha ou 206 €/UGB. Elle est d'un niveau moyen, comparé aux autres groupes à dominante Elevage : 124 €/ha ou 133 €/UGB pour le groupe 3 et 283 €/ha ou 291 €/ha pour les systèmes plus intensifs du groupe 1. Viennent ensuite les engrais et les produits phytosanitaires pour respectivement 86 €/ha et 66 €/ha.

Distribution du résultat 2010 (RCAI/UTANS)



Source : RICA 2010

Des charges qui pèsent lourdement sur les produits



Source : RICA 2010

Les autres charges d'exploitation occupent 62% du total, soit 201 000 € en moyenne. Ramené à l'hectare, le montant de 884 € est modéré comparé aux autres groupes et inférieur à la moyenne de 974 € des groupes hors sous-ensemble Cultures Permanentes. Le montant le plus élevé est celui de la dotation aux amortissements, soit 337 €/ha. Les charges financières de 51 €/ha, sont un peu plus élevées que la moyenne du sous-ensemble Elevage (48 €/ha).

A ces charges propres à la production et au fonctionnement de l'exploitation, s'ajoutent les charges sociales de l'exploitant, soit 79 €/ha, variables d'une année sur l'autre puisque calculées en fonction des résultats précédents, annuellement ou en moyenne triennale.

En regard des charges, le montant total des productions est de 1 370 €/ha. Il est de 1 030 €/ha pour le groupe 3 et 1 624 €/ha pour les groupes hors sous-ensemble Cultures Permanentes. La valeur des charges obère 87% de la production augmentée des subventions.

Sans les aides de la PAC, 48% des exploitations auraient un résultat négatif. Cette situation est marquée dans le sous-ensemble Elevage où pour 50% des exploitations les aides sont supérieures au résultat, alors que cette proportion est réduite à 22% dans le cas du sous-ensemble Grandes cultures.

La rentabilité moyenne est de 41%, conforme à la moyenne du sous-ensemble Elevage. Pour 88% des exploitations, la rentabilité est considérée comme bonne.

De lourdes immobilisations à financer

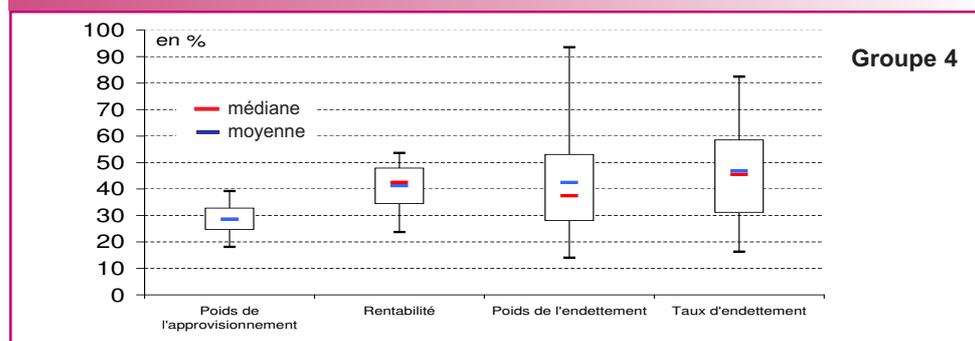
	Groupe 4		Grand Est	
	En milliers d'euros	Part dans le total actif	En milliers d'euros	Part dans le total actif
Foncier	22,1	3%	96,1	16%
Constructions	144,6	19%	56,3	9%
Installations techniques	20,0	3%	9,2	2%
Matériel et outillage	165,1	22%	79,1	13%
Plantations	0,5	0%	7,2	1%
Animaux reproducteurs	109,1	14%	25,1	4%
Actif immobilisé	485,7	64%	295,6	49%
Animaux circulants	68,5	9%	16,2	3%
Stocks de produits	44,3	6%	170,0	28%
Créances	28,3	4%	50,9	8%
Actif circulant	266,8	35%	311,7	51%
Total actif	754,5		608,7	

Source : RICA 2010

	Groupe 4		Grand Est	
	En milliers d'euros	Part dans le total passif	En milliers d'euros	Part dans le total passif
Capitaux propres	401,0	53%	411,4	68%
Dettes financières	259,9	34%	135,0	22%
dont long et moyen terme	253,0	34%	120,7	20%
dont court terme	6,9	1%	14,3	2%
Autres dettes à moins d'un an	15,8	2%	8,9	1%
Dettes d'exploitation	77,7	10%	53,4	9%
Total dettes	353,4	47%	197,3	32%
Total passif	754,5		608,7	

Source : RICA 2010

Dispersion de quelques ratios économiques



Source : RICA 2010

Lecture en progression croissante :

Pour 5% des exploitations, le poids de l'approvisionnement est inférieur à 18%. Pour 25% des exploitations, il est inférieur à 25%. La médiane et la moyenne sont de 29%. Pour 75% des exploitations, le poids de l'approvisionnement est inférieur à 33%. Pour 95% des exploitations, il est inférieur à 39%.

Méthodologie et définitions

Etude basée sur l'analyse des 33 700 exploitations du recensement agricole 2010 de la région Grand Est, dont la PBS est supérieure à 25 000 €.

La première étape consiste à définir, à dire d'experts, des variables pour qualifier les exploitations selon la taille, les caractéristiques, l'intensification, la spécialisation et la diversification. L'approche a été complétée de données économiques par l'appariement des bases Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) et Aides PAC. Une classification ascendante hiérarchique (CAH) a permis de distinguer 3 sous-ensembles (Elevage, Grandes Cultures, Cultures Permanentes) et 7 groupes.

La deuxième étape suit l'évolution des groupes entre 2010 et 2016, grâce à l'appariement des données de l'Enquête Structure des Exploitations Agricoles (ESEA).

La troisième étape propose un suivi d'indicateurs économiques sur un panel de 570 exploitations de 2010 à 2015. Pour le groupe 4, l'échantillon réunit 163 exploitations.

PBS : Production Brute Standard. **SAU** : Surface Agricole Utilisée. **STH** : Surface Toujours en Herbe. **SF** : Surface Fourragère. **UGB** : Unité Gros Bovin. **UTA** : Unité-Travail-Année. **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation. **RCAI** : Résultat Courant Avant Impôt. **UTANS** : Unité de Travail Non Salarié. **PAC** : Politique Agricole Commune. **Poids de l'approvisionnement** : Charges d'approvisionnement / Production de l'exercice + Subventions. **Rentabilité** : Excédent Brut d'Exploitation / Production de l'exercice + Subventions. **Poids de l'endettement** : Annuités long et moyen terme + Frais financiers court terme / Excédent Brut d'Exploitation. **Taux d'endettement** : ensemble des dettes / total de l'actif. **ETA** : Entreprise de Travaux Agricoles. **CUMA** : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole.

Publication disponible sur le site internet www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr

Un actif plus élevé que la moyenne

La particularité du bilan est de présenter des montants d'actifs très élevés. La part d'immobilisations est de 64% et les postes sont typiques des exploitations d'élevage : matériel, constructions et animaux reproducteurs. La part des constructions est de 19%, un peu plus élevée que celle des deux autres groupes à dominante Elevage où elle est de 16%. La taille plus importante des élevages a dû nécessiter plus d'investissements, notamment dans le suivi des programmes de modernisation des bâtiments. Les capitaux propres augmentés des dettes à long et moyen terme couvrent les immobilisations et une partie du cycle de production. Le fond de roulement permet de financer 7 mois de charges.

Un endettement lourd et des situations contrastées

Le taux d'endettement moyen comme médian est de 47% ; c'est le niveau le plus élevé de tous les groupes et sa dispersion est importante. Cependant, l'endettement est davantage que pour les autres groupes, réalisé avec des emprunts financiers à long et moyen terme. En effet, la part de dettes à court terme de tout type, contractées auprès des banques et de divers tiers, représentent 28% du total de la dette, soit 432 €/ha. Pour l'ensemble des groupes hors Cultures Permanentes, ces ratios sont de 32% et 426 €/ha.

En moyenne, les dettes financières sont de 1 200 €/ha et les dettes non financières (dettes sociales, fournisseurs...) de 345 €/ha.

Le poids de l'endettement est également le plus élevé de tous les groupes : en moyenne 43%. Pour 30% des exploitations, il est même supérieur à 50% ; c'est-à-dire que plus de la moitié de l'EBE dégagé pendant l'exercice sert à couvrir le remboursement des annuités. L'investissement est de 43 600 €, bien supérieur à la moyenne régionale.

La trésorerie présente une situation très contrastée. En moyenne, elle est de 22 600 €, mais pour 35% des exploitations, elle est négative. Cette part importante de trésorerie négative est propre au sous-ensemble Elevage (35% dans le groupe 1, 31% dans le groupe 3). Au niveau Grand Est, elle est de 27%.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Service régional de l'information statistique et économique (Srise)

Complexe agricole du Mont Bernard - Route de Suippes - CS 60440

51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

Tél : 03 26 66 20 01 - Fax : 03 26 21 02 57

Courriel : srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

- Directeur régional : Sylvestre CHAGNARD
- Directeur de publication : Claude WILMES
- Rédacteur en chef : Sylvain SKRABO
- Rédacteurs : Sandrine ZORN - Claude WILMES
- Composition : DRAAF Grand Est / Srise, site de Metz
- Dépôt légal : à parution
- N° ISSN : 2496-5480

